



Le Nouveau-Brunswick (N.-B.)

Population : 781 024

Nombre d'écoles (M-12) : 307

Nombre d'élèves en M-12 : 98 906

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 2

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : ~14 000

Gouvernance et réglementation

Bien qu'il n'existe aucune définition législative particulière pour l'éducation à distance de la maternelle à la 12e année, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) définit l'éducation à distance comme la prestation d'un cours où l'enseignant responsable de l'enseignement et de l'évaluation se trouve physiquement dans un autre endroit que l'élève. À noter que les enseignants du cours en ligne communiquent avec les représentants de l'école pour leur faire part des progrès de l'élève.

Les secteurs anglophone et francophone d'EDPE gèrent leur propre programme d'apprentissage à distance de la maternelle à la 12e année. Ces programmes sont financés par EDPE directement et offerts gratuitement aux écoles ou aux districts. Le ministère a publié des manuels de politiques et des ressources en ligne (versions différentes pour les programmes francophone et anglophone) qui indiquent les critères d'admissibilité aux cours à distance, dressent la liste des cours offerts, décrivent le processus d'inscription et énoncent les tâches de chaque rôle du processus. De plus, depuis l'année scolaire 2019-2020, l'organisation des cours à distance pour le secteur francophone s'est dotée d'une nouvelle structure permettant aux districts scolaires d'être impliqués dans la prise de décision par le biais d'un comité de gestion.

Le ministère définit l'apprentissage mixte ou hybride comme le recours à des ressources d'apprentissage en ligne et à distance pour soutenir un enseignant qui offre un cours sur place aux élèves. Ainsi, les élèves continuent d'avoir accès au matériel en ligne à l'extérieur des heures de cours pour leur travail autonome.

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Les secteurs anglophone et francophone d'EDPE gèrent leur propre programme d'apprentissage à distance de la maternelle à la 12e année. Ces programmes sont offerts aux élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick dans les deux langues officielles. Le ministère crée le contenu des cours à distance et des programmes mixtes et consigne l'information, comme les cours suivis, l'école de l'élève et ses données démographiques, dans un portail d'apprentissage. Les inscriptions supplémentaires, comme celles des adultes suivant des cours de perfectionnement, sont enregistrées manuellement avec moins de détails. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, environ 3 150 élèves étaient inscrits à 55 cours différents du programme anglophone, tandis que 1 604 élèves inscrits à 28 cours différents dans le programme francophone.

De plus, le programme anglophone offrait pendant l'été un programme en ligne gratuit qui permettait aux élèves intéressés du secondaire et aux nouveaux diplômés de suivre l'un des 23 cours offerts par 19 enseignants. L'expérience a été utilisée comme une opportunité d'apprentissage professionnel rémunéré permettant aux enseignants d'acquérir des compétences en enseignement en ligne.

Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)

Tous les enseignants de la province ont accès au contenu créé pour tous les cours d'apprentissage à distance comme ressource d'apprentissage professionnel. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, environ 3 500 élèves anglophones étaient inscrits dans le système de gestion de l'apprentissage et utilisaient sous un modèle d'apprentissage mixte des cours en ligne gérés par les enseignants de leur école. Le niveau de participation exact des élèves francophones n'a pas été signalé. Cependant, au cours de l'année scolaire 2018-2019, c'est-à-dire avec les données les plus récentes disponibles, environ 5 325 élèves francophones étaient inscrits dans le système de gestion de l'apprentissage. Il faut noter que le ministère comptabilise uniquement la participation des cours d'apprentissage mixte qu'il offre de façon centrale. Les autres solutions d'apprentissage mixte mises en œuvre par les enseignants ou les écoles ne font pas l'objet d'un suivi.

Apprentissage à distance

Fermeture des écoles – printemps 2020

Les écoles du Nouveau-Brunswick ont fermé le 13 mars 2020. Le ministère de l'Éducation a lancé son site Internet « Learning at home / Je m'éduque.ca » pour appuyer l'enseignement à distance et offrant des ressources en littératie, en numératie et en santé mentale et physique. Du matériel pour les cours de sciences, de sciences sociales, d'histoire, de technologie et de langue seconde a été mis à la disposition des familles pour la plupart des niveaux. Les outils technologiques et numériques pour appuyer l'apprentissage à distance n'ont pas été formellement spécifiés, mais 1 000 iPad, 500 ordinateurs portables et 300 stations pour Internet mobiles ont été prêtés aux élèves. Les attentes en matière de fréquentation pour l'apprentissage à distance étaient de 5 heures par semaine de la maternelle à la 5e année, de 10 heures par semaine pour la 6e à la 8e année et de 12,5 heures par semaine pour la 9e à la 12e année. Les élèves ont également été encouragés à faire de l'activité physique au moins 30 minutes par jour. Les bulletins scolaires de fin d'année ont été suspendus et les tests standardisés provinciaux ont été annulés. Du 1er au 5 juin pendant que les élèves poursuivaient l'apprentissage à distance, les enseignants étaient de retour dans les écoles pour répondre aux exigences de fermeture de celles-ci et pour commencer leur planification pour la rentrée scolaire à l'automne. (Nagle et al., 2020a).

Réouverture des écoles – automne 2020

Les écoles élémentaires ont créé des cohortes ou des « bulles » pour leurs élèves. La taille maximum des classes de la maternelle à la 2e était de 15 élèves, de la 3e à la 5e année de 22 élèves et pour les élèves de 6e à la 8e année, il y avait des classes de taille normale. Les groupes de cohorte d'élèves du secondaire avaient des horaires alternés pour la fréquentation scolaire et

l'apprentissage à distance à domicile, ainsi que des pauses échelonnées entre les cours pour appuyer la distanciation physique. Les masques étaient recommandés dans la salle de classe, mais pas obligatoires. Les élèves du secondaire devaient cependant porter un masque lorsqu'ils étaient à l'extérieur de la salle de classe. Les ressources, à la fois imprimés et numériques ainsi que les outils technologiques nécessaires ont été fournies aux élèves 6e à la 8e année et la plupart de l'apprentissage à distance étaient en format asynchrone avec des périodes d'enseignement en ligne en direct. Un modèle d'apprentissage mixte ou hybride pour les élèves du secondaire qui s'appuie sur des opportunités d'apprentissage par projet et par l'expérimentation a été annoncé par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. (Nagle et al., 2020b).

Année scolaire 2020-2021

Les écoles étaient pour la plupart ouvertes tout au long de l'année scolaire 2020-2021, mais devaient passer à l'apprentissage à distance en fonction des zones à risque au sein de communautés et de régions spécifiques. Pendant les alertes « zone orange et jaune », seuls les élèves à risque ont été transférés en apprentissage à distance, mais pour les alertes « zone rouge », les élèves du secondaire sont passés à un modèle d'apprentissage mixte ou hybride. On n'a dénoté un taux d'absentéisme élevé à travers le système scolaire lors des alertes « zone rouge », car l'apprentissage à distance n'était plus obligatoire sous ce niveau d'alerte. Les enseignants étaient responsables de la poursuite de l'apprentissage des élèves s'ils devaient rester à la maison et ils devaient essayer de maintenir un équilibre entre l'apprentissage synchrone et asynchrone afin de minimiser le temps d'écran. Les élèves étaient responsables d'obtenir leurs propres appareils, mais en cas de besoin, les familles pouvaient adresser une demande au « Programme d'assistance pour ordinateurs portables » afin d'obtenir tous les appareils nécessaires à l'apprentissage de leur enfant (Nagle et al., 2021).

References

Nagle, J., Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2020a). *Documenting triage: Detailing the response of provinces and territories to emergency remote teaching*. Canadian eLearning Network. <https://secureservercdn.net/198.71.233.227/sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2020/11/Documenting-Triage-canelearn-emergency-remote-teaching-report1.pdf>

Nagle, J., Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2021). *Toggling between lockdowns: Canadian responses for continuity of learning in the 2020-21 school year*. Canadian eLearning Network. <https://secureservercdn.net/198.71.233.153/sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2021/08/canelearn-2020-21-school-year.pdf>

Nagle, J., LaBonte, R., & Barbour, M. K. (2020b). *A fall like no other: Between basics and preparing for an extended transition during turmoil*. Canadian eLearning Network. <https://secureservercdn.net/198.71.233.227/sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2020/11/A-Fall-Like-No-Other-canelearn-remote-teaching-report2.pdf>